

Gouvernement du Québec
Le ministre du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Le député de Viau

3 août 2016

Monsieur Pierre Baril, président
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Edifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre lettre du 27 juillet 2016 dans laquelle vous demandez l'obtention d'un délai pour le dépôt du rapport d'enquête et de médiation en environnement dans le cadre du Projet de construction d'un échangeur reliant l'autoroute 640 à l'avenue Urbanova par la Ville de Terrebonne.

En ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et en vertu des pouvoirs que me confère l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement, j'accorde un délai supplémentaire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement pour terminer ses travaux de médiation.

Ainsi, je demande que le Bureau me fasse parvenir son rapport d'ici le 19 octobre 2016.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



DAVID HEURTEL